

## L'office des adieux pour orchestre symphonique

2.2.2.2./4.2.3.1./timb.2perc./1h./14.12.10.8.6.

(révision en projet pour 3.3.3.3./4.4.3.1./timb.4perc./Pno/1h./14.12.10.8.6.)

composition : 1997-1998

commande de l'État

création : 1999, Lille, Nouveau Siècle, par l'Orchestral National de Lille, dir. Stéphane Cardon

durée : 25'

éditeur : Leduc

« L'Office des adieux » appartient à une famille de partitions qui, de la « Ballade des pendus » au « Psaume 129 (de profundis) », en passant par le quatuor « Chants d'exil », empruntent un parcours poétique similaire : à une lamentation venue des profondeurs (qu'il s'agisse des profondeurs de la mort ou de celles d'un ici-bas désabusé) répond l'émergence d'un monde de lumière, dont l'ouverture annihile les limites de la vie terrestre.

Bien que d'un seul tenant, l'œuvre se compose, en fait, de ce que l'on pourrait appeler, en termes dramatiques, deux actes. En assistant aux trois processions successives qui traversent le premier de ces deux actes, on percevra les différents éléments d'une cérémonie funèbre : déplorations (contenues ou débridées), marches rituelles, psalmodies en répons, alternées ou mêlées.

À l'audition du deuxième acte, d'allure processionnelle lui aussi, on pourra penser à l'« Ascension vers le paradis céleste » de Jérôme Bosch, dont la représentation m'a guidé au long de mon travail.

La musique se laissera peu à peu submerger par la mélodie de l'« In paradisum » grégorien, que, dix ans auparavant, j'avais symboliquement cité à la fin de la « Ballade des pendus » (ce qui accentuera peut-être la parenté entre les deux opus.)

Commande de l'État, « l'Office des adieux » a été créé en 1999 par l'Orchestre National de Lille, sous la direction de Stéphane Cardon, à qui la partition est dédiée.

NOT 013609 © Editions NOTISSIMO. All rights reserved. 11

Vincent Paulet